



LETTRE D'INFORMATIONS

Novembre 2023

Sommaire :

- France services
- Mobilité du personnel
- Inventaire des zones humides
- Inondations rue de la Vallée
- Evolution lettre d'infos

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

- ☎ 05 49 56 71 24
- ✉ mairie@saintjulienlars.fr
- 🌐 saintjulienlars.fr
- 📘 Mairie de Saint Julien l'Ars

Suivez l'actualité de
votre commune
en TELECHARGEANT
L'APPLICATION GRATUITE

Directrice de la publication :

Béatrice VANNESTE,

Maire de Saint Julien l'Ars

Rédaction et mise en page :

Laurence GENIER,

Maire adjointe à la communication,
événements et culture

France Services dans ses nouveaux locaux



L'espace France Services est ouvert depuis le 6 novembre dans ses nouveaux locaux : au 5 rue de la poste en face de la mairie.

L'implantation dans l'ancienne trésorerie favorise une logique facilitatrice pour les administrés : bénéficier d'un pôle administratif et de services sur le même secteur.

Concrètement, vous vous interrogez sur votre santé, votre famille, votre retraite, vos droits au logement, vos impôts, votre recherche d'emploi, un accompagnement au numérique, vos déplacements. Poussez la porte de notre France Services, Laure et Nancy vous faciliteront l'ensemble des démarches.

Accueil :

Lundi/ mardi/ jeudi/ vendredi
9h15/12h15 - 13h15/15h45

Mercredi : 9h15/12h15

☎ 05 49 53 71 82

✉ saint-julien-lars@france-service.gouv.fr

Mobilité du personnel

Mme Sophie JALABERT occupe les fonctions de Responsable des services au sein de la commune depuis le 18 octobre. De plus, M. Arnaud RICHARD a rejoint le service comptabilité le 2 novembre.

Souhaitons leur la bienvenue et une intégration réussie.

Inventaire des zones humides

Dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques du Clain aval et de l'élaboration par la Communauté urbaine de Grand Poitiers du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), un inventaire des zones humides va être réalisé sur la commune cet hiver pour les sols et au printemps 2024 pour la flore.

Les zones humides sont des milieux de transition entre milieu terrestre et milieu aquatique. Elles contribuent à la régularisation de la ressource en eau, à la dépollution des eaux et constituent des réservoirs de biodiversité. Elles sont considérées d'intérêt général et doivent être préservées.

Cet inventaire vise à améliorer la connaissance de ces milieux et à mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement. Il sera réalisé sur la commune par des agents de la Chambre d'Agriculture de la Vienne et sera mené à la fois sur les propriétés communales et sur les domaines privés en accord avec les propriétaires (ces derniers seront contactés en amont). Une lettre de mission a été signée par Madame le Maire pour que ces agents puissent contacter directement les propriétaires.

Une consultation publique se fera en mairie après restitution de cet inventaire.

Inondations rue de la Vallée

Les conditions météo exceptionnelles de ces dernières semaines ont généré quelques dégâts notamment une inondation rue de la Vallée. Une microcoupure électrique due aux fortes rafales de vent est à l'origine du dysfonctionnement des pompes du bassin tampon situé Espace Chanard. (l'eau s'est donc accumulée dans le réseau et est ressortie sur la voirie par les grilles avaloirs et tampons.

Depuis cet incident à caractère très exceptionnel, les agents d'Eaux de Vienne restent vigilants et vérifient régulièrement les installations.

La lettre d'infos devient bimestrielle

C'est en février 2021 qu'est apparue la première lettre d'infos, sur un rythme mensuel, en format papier, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Nous étions dans une période inédite, voire traumatisante, le covid avec un confinement total de plusieurs semaines. Dans un tel contexte, il est apparu évident à Madame le Maire et son équipe municipale de communiquer régulièrement et ne laisser en marge aucun administré notamment les personnes les moins à l'aise avec le numérique.

La fréquence mensuelle a été maintenue jusqu'à cette fin d'année 2023. Vous avez plébiscité ce rendez-vous d'informations municipales à chaque réunion de quartiers.

Cependant, la municipalité est confrontée à une réalité économique : le prix de la distribution subit en cette fin d'année une augmentation de plus de 50 %. Ceci dû principalement à l'arrêt des prospectus publicitaires de la grande distribution. Jusque là notre bulletin mensuel était distribué avec les réclames ce qui permettait une mutualisation du coût.

L'équipe municipale a fait le choix de maintenir ce canal d'informations sans toutefois générer une dépense supplémentaire dans ce contexte très inflationniste. **la lettre d'infos sera donc publiée et distribuée tous les 2 mois à l'avenir.**

L'application Illiwap vous permettra de garder le fil d'informations dans l'instantanéité en attendant le rendez-vous bimestriel.

Téléchargez l'application gratuite et abonnez-vous si ce n'est pas déjà fait.

Nos prochains rdv d'infos

- décembre 2023- janvier 2024 : rétrospectives,
 - fev- mars 2024 : lettre d'infos
 - avril -mai 2024 : lettre d'infos
 - juin-juillet 2024 : lettre d'infos
 - août-sept 2024 : lettre d'infos
 - octobre-nov 2024 : lettre d'infos
- (sous réserve de ne pas subir une nouvelle augmentation tarifaire en 2024).

ABONNEZ-VOUS À ILLIWAP !



Joyeuses Fêtes !

Rendez-vous

À LA CÉRÉMONIE DES VOEUX DE MADAME LE MAIRE

VENDREDI 12 JANVIER 2024

À 19H00

SALLE POLYVALENTE